

Ville et Pays d'art et d'histoire



Laissez-vous conter...

la Synagogue de Carpentras



Un peu d'histoire... les Juifs du Pape

Remontant vraisemblablement à l'époque romaine, la présence de la communauté juive est attestée à Carpentras et dans les villages du Comtat Venaissin à partir du 13^{ème} siècle.

La première expulsion des Juifs hors du royaume de France date du règne de Philippe le Bel (1306). Quelques temps plus tard Clément VI dénonce cette attitude d'accabler les Juifs de la Peste (1348), des famines, etc... et décide de les accueillir sur ses terres pontificales dont fait partie le Comtat Venaissin.

La notion des «Juifs du Pape» est née.

Dès lors, les Juifs reviennent à Carpentras et louent une maison près de la synagogue actuelle pour exercer leur culte. En 1367 ils obtiennent l'autorisation de construire une nouvelle synagogue. Aux alentours de 1460, la communauté commence à se regrouper autour de la rue de la Muse (aujourd'hui Place Maurice Charretier), qui sera surveillée et fermée par deux portes à partir de 1486.

Cette volonté de cloisonnement de la population juive se confirme au 16^{ème} siècle par l'expulsion des Juifs des états pontificaux. Le nombre des localités hébergeant des Juifs diminue au siècle suivant. Le premier texte émanant de l'Assemblée du Comtat,

imposant clairement le regroupement dans quatre villes, Avignon, Carpentras, Cavaillon, et Isle-sur-la-Sorgue, date de 1646.



Porte Tricadou (aquarelle, A. Rousseau, XIX^{ème} siècle)
qui séparait la rue de la Muse du quartier chrétien.

Dans le Comtat Venaissin, ces **carrières** désignent la rue juive. Cette règle constitue une grosse difficulté dans la vie professionnelle et économique de la communauté. En effet, une réglementation du 15^{ème} siècle vise à leur refuser tout autre métier que la friperie, la brocante et le prêt d'argent. De plus, l'enfermement dans les 4 carrières au 17^{ème} siècle rend les commerces encore autorisés presque impossibles et la population s'appauvrit gravement. Cependant au début du 18^{ème} siècle, les Juifs détournent ces interdits et élargiront leurs horizons commerciaux jusqu'à la France.

La carrière est aussi une communauté administrative et juridique, gérée par un règlement appelé «l'escamot». L'autorité suprême appartient au conseil formé par 12 membres ou bailons. Le rabbin, les chantres, le boucher et le portier sont employés par la carrière.

La population de ce quartier (*actuellement rue Bidault et rue de la Vieille Juiverie*), le plus important du Comtat, était très fluctuante : 496 personnes y vivaient en 1555, et elles étaient 914 en 1788. Avec la Révolution Française, beaucoup quittent la carrière et la ville ; et la population juive diminue très régulièrement aux 19^{ème} et 20^{ème} siècles. Ce n'est qu'avec l'arrivée des Juifs d'Afrique du Nord que s'amorce un renouvellement de la communauté.



La notion de «synagogue»

Le second Temple de Jérusalem, démoli en l'an 70 par Titus et son armée romaine, abritait l'arche sainte et le chandelier à 7 branches ; il était le centre du culte de tout le peuple hébreu. Puis les sacrifices ont été remplacés par des prières ; à la salle de prière sont adjoints l'école, le Mikvé (bain rituel), la salle des fêtes, la boucherie, la boulangerie...

On commence alors à parler de synagogue.

Le mot signifie : en grec «assemblée», en hébreu «Beth Tefila» maison de prière, «Beth ha kneset» maison du conseil, «Beth ha midrach» maison d'étude. Il s'agit à la fois d'une assemblée de fidèles, une maison du conseil de la communauté, un lieu d'étude pour adultes et d'enseignement pour enfants.

A Carpentras, la construction de la synagogue débute en 1367.

Au 18^{ème} siècle elle sera agrandie en deux étapes ; un premier chantier mené par l'architecte Antoine d'Allemand entre 1741-1746, une seconde extension de 1774 à 1776 donnant l'aspect actuel à la salle de prière du 1^{er} étage.



Pas à pas dans le monument (classé Monument Historique en 1924)

La **façade** actuelle date de 1909 et est volontairement discrète.

A gauche dans le **vestibule** se trouve, comme autrefois devant le Temple, une fontaine pour les ablutions, aujourd'hui symboliques.

Au rez-de-chaussée se trouve la partie la plus ancienne de la synagogue ; des fouilles de 1992 ont mis à jour des éléments des périodes romaine et médiévale.

La **grande salle dite de Jérusalem** : les fidèles s'y réunissent en conseil ou pour l'étude ; il semblerait que les offices religieux s'y déroulaient avant la construction de la nouvelle salle de prière à l'étage.

Depuis cette salle part un couloir qui mène au **mikvé**.

Ce bain rituel répond à l'exigence de pureté faite aux femmes en rapport avec la liturgie du temple : l'impureté liée aux différents actes de la vie impose la re-naissance, la régénération grâce au mikvé. Il doit être creusé à même le sol et alimenté par une source d'eau naturelle.

Le premier⁽¹⁾ est un petit bassin rectangulaire de 1,30 m. de profondeur avec un escalier de sept marches, muni d'un système de pompe à main pour amener l'eau préalablement chauffée dans une cuve attenante.



Le second⁽²⁾ est creusé dans le roc, profond de 10 m. et alimenté en eau par une source ; la salle presque carrée est couverte d'un berceau en plein cintre au dessus de murs en moellons ; un impressionnant escalier de 6 volées s'enfonce dans le bassin.



A cet ensemble de bains s'ajoute un **pédiluve** accolé à la salle de Jérusalem.



Les boulangeries

Parmi les nombreuses prescriptions, la bible impose aux Juifs des règles rituelles concernant l'alimentation qui doit être cachère, conforme aux préceptes. La synagogue possède 2 boulangeries pour satisfaire à ces exigences.

L'une est destinée à cuire le pain du **chabbat**⁽¹⁾ et des jours ordinaires de l'année ; on voit encore le **four à coupole** et la **table de pétrissage**.

L'autre se compose d'une salle de pétrissage et d'un four indépendant et est réservée à la fabrication des **pains azymes** (non levés) appelés **coudoles** en Provence et matzoths dans le reste du pays. Ce sont les seuls pains autorisés pendant les 8 jours de la pâque juive.

La **table de pétrissage**⁽²⁾ porte encore le nom en hébreu de son donateur : Gad de Digne 1152.

Une **courette** répond à une autre exigence des règles alimentaires en servant de lieu d'abattage rituel des volailles et du menu bétail ainsi que l'indique le dispositif des eaux usées.



Au premier étage

La salle de prière est le lieu où les fidèles se rassemblent lors des offices sabbatiques ou des fêtes. L'esprit de son décor date principalement de la campagne de 1774-1776.

Dépouillée lors de la Révolution, la communauté put racheter une partie des lambris et de son mobilier à partir de 1800. Depuis les années 50, différentes campagnes de restauration se sont succédées.



Mezouza⁽¹⁾ : sur le montant de la porte, petit parchemin écrit à la main, placé dans un étui de bois ou de métal, contenant plusieurs passages de la Torah. Elle possède un rôle symbolique de protection.

Plusieurs exemplaires de la **Torah** sont conservés dans l'**arche sainte**⁽²⁾ du mur oriental. La Torah est composée des cinq livres de Moïse, écrits à la main sur des rouleaux de parchemin. Chacune est habillée par un manteau (petite housse) richement décoré et d'une belle plaque en métal précieux, rappelant le pectoral orné des grands prêtres du Temple de Jérusalem.



Les **lampes** : lors du séjour des Hébreus dans le désert, l'Eternel ordonna la fabrication de la **Menorah**, le candélabre à 7 branches. Elle disparut du Temple lors de sa destruction en 70. La lampe de **Hanouka**⁽³⁾, à gauche de l'arche, est utilisée pour la fête des lumières commémorant la libération du Temple de Jérusalem par Judas Maccabée en 165 avant notre ère, souvenir du miracle de la fiole d'huile qui brûla huit jours durant.



L'**estrade** : au 18^{ème} siècle l'officiant se tenait à l'étage, comme en témoigne la **Teba** placée au-dessus de l'entrée. Aujourd'hui le pupitre est placé devant le tabernacle.

Le **fauteuil d'Elie**⁽⁴⁾ : petit fauteuil à droite de l'arche sainte. Dans la tradition, le prophète Elie est invité à toutes les circoncisions, d'où la présence de son siège sur lequel le petit garçon entre dans l'Alliance d'Abraham.



Des travaux de restauration récents ont permis de découvrir dans l'espace de la tribune, derrière la Teba, une série de peintures murales datant probablement de la seconde moitié du 18^{ème} siècle.

Le Festival de Musiques Juives de Carpentras



La Synagogue de Carpentras est toujours un lieu de culte célébrant les Offices de la religion hébraïque ; elle accueille le Festival de Musiques Juives au début du mois d'août qui naît en 1999 de l'initiative de Joseph AMAR, Président de l'Association Culturelle Israélite de Carpentras.

Le festival présente chaque année les diverses sensibilités et expressions artistiques de la musique juive, influencée par les rythmes et sonorités des pays dont les compositeurs sont

issus. On retrouve également l'influence de la musique traditionnelle juive dans des compositions classiques, lyriques et même, chorales. Conteurs, musiciens, chanteurs et danseurs se succèdent pour nous faire partager une histoire... l'Histoire des Communautés juives à travers le monde.



Fresque réalisée par l'artiste RAYA SORKINE

Nb : le rez-de-chaussée de la synagogue, en réaménagement, pourra être visité ultérieurement.

Remerciements à : M. AMAR, M. BUSIDAN, M. FRUCTUS, Mme DOLLEKAMP-DAVID et Mme MAGNY du service Tourisme et Culture de la Cote

Aide bibliographique : "les Juifs du Pape : Avignon et le Comtat Venaissin" de R. Moulinas (Paris, Albin Michel 1992)

Document édité par la Ville de Carpentras (Service Tourisme et Patrimoine Culturel et service Communication / Événementiel).

Crédit Photos : Ville de Carpentras.

Visites commentées par un guide conférencier,
d'avril à octobre pour les individuels et toute l'année pour les groupes (sur réservation).

Renseignements à l'Office de Tourisme

HOTEL DIEU

Place Aristide Briand

84200 CARPENTRAS

Tel : 04 90 63 00 78 - Fax : 04 90 60 41 02

E-mail : office@carpentras.fr



Horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme

De septembre à juin

Lundi au samedi

de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h

Jours fériés (à partir de Pâques)

de 9h30 à 13h

Juillet /Août

Lundi au samedi

de 9h à 13h et de 14h à 19h

Dimanches et jours fériés

de 9h30 à 13h

*Comment venir
la Synagogue...*

Place Maurice Charretier
84200 CARPENTRAS

